



L'engagement étudiant

Pourquoi s'impliquer et quelles sont les modalités de reconnaissance dans les universités du Québec

Caucus
17 et 18 juin 2017

RÉDACTION :

Kevin L'Espérance, chercheur temporaire

RÉVISION :

Yasmine-Nicole Jouhari, chercheur permanent
Catherine Grondin, coordonnatrice aux affaires académiques

Ce document a été adopté le 17 juin 2017
Caucus des associations étudiantes



Union Étudiante du Québec
6217 rue St-André
1-877-213-3551
unionetudiante.ca
info@unionetudiante.ca

©unionetudianteduquebec

L'Union étudiante du Québec a pour mission de défendre les droits et intérêts de la communauté étudiante, de ses associations membres et de leurs membres, en promouvant, protégeant et améliorant la condition étudiante et la condition des communautés locales et internationales.

L'UEQ représente plus de 77 000 membres de plusieurs campus universitaires à travers le Québec. Elle se veut être l'interlocuteur principal des dossiers de l'accessibilité aux études supérieures et de la condition de vie des étudiants et des étudiantes auprès des différents gouvernements et groupes sociaux.

Table des matières

<u>ACRONYMES</u>	4
<u>PRÉAMBULE</u>	5
<u>1. REVUE DE LITTÉRATURE SUR L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET SUR SES BÉNÉFICES</u>	6
1.1 INTRODUCTION	6
1.2 L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT COMME CONSTRUIT MULTIDIMENSIONNEL	7
1.3 LES BÉNÉFICES COLLECTIFS DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT	8
1.4 LES BÉNÉFICES INDIVIDUELS DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT	9
1.5 CONCLUSION	11
<u>2. ÉTAT DES LIEUX DE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT PAR L'ADMINISTRATION DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC</u>	11
2.1 SOMMAIRE	11
2.2 PROGRAMMES ET POLITIQUES DANS LES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC	13
2.3 DISCUSSION SUR LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT	21
<u>3. RÉPERTOIRE DES MEILLEURES PRATIQUES DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT PAR LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES GÉNÉRALES DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC</u>	23
<u>CONCLUSION</u>	25
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	26
<u>ANNEXE 1</u>	31

ACRONYMES

ETS	École des technologies supérieures
HEC	Hautes études commerciales de Montréal
POLY	École polytechnique de Montréal
UConcordia	Université Concordia
UdeM	Université de Montréal
UdeS	Université de Sherbrooke
ULaval	Université Laval
UMcGill	Université de McGill
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UQO	Université du Québec à Outaouais
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

PRÉAMBULE

L'engagement étudiant requiert un dévouement de grande envergure. Il implique différents facteurs, notamment du temps et de l'effort de la personne engagée ainsi qu'un investissement de l'institution d'étude en termes de formations et de développement. En outre, l'engagement étudiant comporte des bénéfices non négligeables pour la collectivité, le réseau de l'éducation supérieure et pour la personne impliquée. Or, l'implication étudiante fait face à des obstacles comme le manque de valorisation du temps accordé aux tâches para-universitaire et au dévouement des étudiantes et des étudiants ainsi que le manque de visibilité des programmes de reconnaissance de l'engagement étudiant, et ce, quand les universités en sont dotées.

Dans le présent rapport synthèse, nous démontrerons la nécessité d'implémenter des mécanismes de reconnaissance de l'engagement étudiant au sein des institutions d'étude. Pour ce faire, nous avons énuméré les avantages de l'engagement étudiant tant pour la communauté étudiante que pour l'institution d'étude. Ensuite, nous avons analysé les pratiques de reconnaissance de l'engagement étudiant déjà existantes dans certaines universités. Aux termes de notre enquête de terrain, nous avons observé que quatre universités possèdent des politiques claires et officielles de reconnaissance de l'engagement étudiant. Cette enquête nous permettra de soutenir que des politiques de reconnaissance de l'implication étudiante devraient être la norme au sein des institutions universitaires.

Mots-clés : *Engagement, étudiant, étudiante, implication, participation, bénéfices, université.*

1. REVUE DE LITTÉRATURE SUR L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET SUR SES BÉNÉFICES

1.1 INTRODUCTION

L'intérêt florissant envers l'engagement étudiant remonte aux travaux pionniers du psychologue Alexander Astin (1984). Sa théorie de la participation étudiante propose, *a contrario* de l'approche pédagogique traditionnelle, que le temps et l'énergie d'un étudiant ou d'une étudiante sont des ressources institutionnelles considérables, mais limitées. L'avantage principal de sa théorie est qu'elle dirige l'attention vers la motivation et le comportement de l'étudiant ou de l'étudiante. À la suite d'Astin, de nombreuses spécialistes et de nombreux spécialistes se sont penchés sur la question de l'engagement étudiant en tant que paramètre d'amélioration des apprentissages et de l'enseignement au sein des institutions d'enseignement supérieur. Plusieurs de ces spécialistes ont établi une corrélation entre l'engagement étudiant et un sous-ensemble de conséquences positives sur le succès et le développement d'une personne (Chickering et Gamson 1987 ; Berger et Milem 1999 ; Goodsell, Maher et Tinto 1992 ; Kuh 1995, 2005 a, 2005 b et 2009 b ; Pascarella et Terenzini 1991 et 2005). À partir de cette revue de littérature, nous serons en mesure de recenser les avantages de l'implication étudiante pour les personnes elles-mêmes ainsi que pour les établissements universitaires.

Les institutions universitaires québécoises font face à des restrictions économiques qui compromettent parfois l'offre de cours, la qualité de l'enseignement ainsi que le développement, la satisfaction, l'attraction et la rétention des étudiants et des étudiantes (Kuh, Palmer et Kish 2003). Cette réalité ne cadre pas avec le marché du travail actuel qui recherche de plus en plus des citoyennes et des citoyens actifs, c'est-à-dire des étudiants et des étudiantes qui ont une formation universitaire, mais également d'autres aptitudes acquises notamment par leur implication durant le parcours universitaire (Kuh, Palmer et Kish 2003).

Toutefois, ces auteurs dégagent une ambivalence pratique : les universités, afin de rester compétitives, cherchent à générer un nombre appréciable de diplômes dans un intervalle de temps le plus court possible alors que le marché du travail cherche à recruter des diplômées et des diplômés de qualité. Ce changement de paradigme qui oppose la notion de valeur quantitative du diplôme versus la notion de valeur qualitative de ce diplôme est significatif pour les établissements d'enseignement supérieur. Reconnaître l'engagement étudiant serait un outil considérable pour les universités puisqu'une telle démarche attirerait les étudiants et les étudiantes, augmenterait la rétention, améliorerait le développement de ceux-ci et de celles-ci et faciliterait leur insertion professionnelle.

1.2 L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT COMME CONSTRUIT MULTIDIMENSIONNEL

Après plusieurs recherches, Appleton et all. ont identifié deux conceptions de l'engagement étudiant (Lester 2013). La première inscrit l'engagement étudiant dans son aspect éducationnel, c'est-à-dire que l'on se réfère plus spécifiquement à son degré de motivation quant à son apprentissage (Lester 2013). Dans ce sens, l'engagement étudiant se traduirait alors par une relation proportionnelle entre le progrès dans un apprentissage et le degré d'intérêt de l'apprenti ou de l'apprentie envers une instruction donnée. La seconde conception de l'engagement étudiant est multidimensionnelle : elle est la manière avec laquelle l'administration universitaire engage les étudiants et les étudiantes dans des activités qui les impliquant dans les processus décisionnels de l'institution, dans la gouvernance de celle-ci et dans des activités parascolaires contribuant au tissu communautaire et social (Lester 2013). Cette seconde conception de l'engagement étudiant de Appleton et all. a été défendue plus en détails par Fredericks, Blumenfeld et Paris (2004). Nous nous concentrerons donc sur l'approche multidimensionnelle, car elle tient compte à la fois du contexte institutionnel et individuel ainsi que de la psychologie des étudiantes et des étudiants.

Le modèle multidimensionnel identifie trois types d'engagements : comportemental, émotionnel et cognitif (Fredericks, Blumenfeld et Paris 2004). L'engagement comportemental consiste à l'implication que l'apprenti ou l'apprentie fournit dans son parcours académique et dans ses activités sociales. Par exemple, l'attention qu'une personne met pour respecter les règles en cours, les efforts qu'elle fait pour comprendre la matière et son dévouement à son équipe sportive ou à un comité quelconque. L'engagement émotionnel renvoie aux interactions d'un étudiant ou d'une étudiante avec le corps enseignant, le personnel de l'institution et les autres intervenants et les autres intervenantes de son environnement. Ce type d'engagement fait référence au sentiment d'appartenance que voue l'étudiant ou l'étudiante à son institution (Fredericks, Blumenfeld et Paris 2004). Il comprend aussi, par exemple, les interactions sociales qui peuvent se développer en salle de cours, entre les étudiants et les étudiantes. Les auteurs définissent finalement l'engagement cognitif comme étant la capacité de l'étudiant ou de l'étudiante à s'automotiver et à développer des stratégies d'apprentissages. Selon les trois auteurs, ces différents types d'engagements se chevauchent fréquemment et permettent que tous les acteurs et actrices d'une situation, par exemple un étudiant, la communauté ainsi que l'institution universitaire, retirent des bénéfices de l'implication.

Dans les sections suivantes, nous commencerons par aborder les gains de l'engagement étudiant pour la collectivité et les institutions universitaires. Nous reviendrons par la suite sur les bienfaits d'une telle implication pour le parcours des étudiantes et étudiants.

1.3 LES BÉNÉFICES COLLECTIFS DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Pour les auteurs et les auteurs qui se rallient à l'approche multidimensionnelle, diverses raisons emmènent les membres de la communauté étudiante à s'engager dans la vie universitaire. Concrètement, les effets directs se manifestent en termes de performance des étudiantes et des étudiants, de rétention de la communauté étudiante et d'image de marque des universités.

Tout d'abord, tel que nous le verrons plus en détails dans les bénéfices individuels de l'engagement étudiant, ce dernier contribue à améliorer les résultats en termes d'apprentissage (Coates 2005). En effet, l'auteur affirme que « le niveau de participation d'une personne à une activité à visée éducative influence son apprentissage et donc, son engagement » (Coates 2005). Ainsi, une université qui encourage les activités à visée éducative chez les étudiants et les étudiantes augmente les résultats académiques et favorise la réussite scolaire d'une personne (Kuh et al. 2008). C'est donc une plus-value pour l'établissement d'enseignement supérieur de proposer et d'encourager les activités parascolaires.

Dans cette même étude, les résultats sont encore plus frappants en ce qui concerne la rétention des étudiants et des étudiantes. Les étudiants et les étudiantes de première année d'université qui ont participé à plus de 21 heures d'activités à visée éducative curriculaires ou extracurriculaires ont 1 528 fois plus de chance de passer de la première à la seconde année (Kuh et al. 2008). En d'autres termes, les personnes engagées possèdent 152,8 % plus de chance de passer de la première et la deuxième année d'université. Ainsi, l'implication étudiante a un impact sur la rétention de la population étudiante au sein des institutions universitaires ainsi que sur la performance de la communauté étudiante.

Jusqu'à cette étude de Kuh et al., aucune autre étude spécifique démontrant la corrélation entre rétention et implication étudiante n'avait été réalisée. Toutefois, Kuh (2009a) émet l'hypothèse d'une telle corrélation tout en appelant la communauté scientifique à évaluer le ratio coût/bénéfices de l'engagement étudiant. Une telle recherche est fondamentale. En effet, la problématique de la rétention de la communauté étudiante par les institutions universitaires touche aux questions de finances de ces universités, de leur déficit et des fonds publics investis dans ces établissements (Trowler 2010). Selon ce groupe, la rétention accrue des personnes dans le système d'éducation universitaire par l'engagement étudiant est profitable aux institutions universitaires.

Une autre raison de s'investir est d'ajouter à son curriculum vitae une expérience enrichissante (Trowler 2010). Il s'agit là d'une plus-value pour l'industrie en ce sens que de l'engagement volontaire élargit le champ d'expertise des étudiantes et des étudiants. Les employeurs valorisent très fortement les acquis de l'implication étudiante. Les conséquences se font donc tant ressentir sur le secteur de l'emploi que sur les institutions universitaires, qui voient leur réputation grandir. Concrètement, les universités peuvent sur le moyen long terme avoir un retour financier.

Un autre argument abondant dans le sens du gain pour les institutions universitaires est développé par Markwell (2007). Ce dernier défend que les diplômées et les diplômés sont plus enclins à participer aux activités de leur alma mater et à effectuer des dons monétaires si celle-ci les a soutenus dans leur parcours universitaire et extra-universitaire puisque le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire aurait alors été favorisé.

1.4 LES BÉNÉFICES INDIVIDUELS DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

L'engagement volontaire de la communauté étudiante dans des activités extracurriculaires a un impact positif sur les parcours individuels des étudiantes et étudiants (Pascarella et Terenzini 1991 ; Scott 2006 ; McInnis et al. 2001 ; McInnis et al. 2004 ; Kuh et al. 2008). En effet, comme indiqué dans la section précédente, l'engagement étudiant contribue à améliorer les résultats en termes d'apprentissage (Coates 2005). L'étude de Kuh et al. a mis en lumière que les activités à visée éducative corrélaient positivement avec le « Grade point average (GPA) » chez les étudiants et les étudiantes de première année universitaire par un facteur de corrélation de 0,038 ; $p < 0,001$ (2008). Ces résultats se traduisent par le fait que plus l'étudiante ou l'étudiant est stimulé dans des activités en lien avec son institution d'enseignement, plus il ou elle est susceptible d'obtenir une meilleure moyenne cumulative. Ainsi, les auteurs proposent que l'implémentation d'activités à visée éducative, et non pas nécessairement en lien avec les cours, comme l'implication dans un projet communautaire, favorise la réussite scolaire d'une personne (Kuh et al. 2008).

Pour plus de clarté, nous avons représenté à l'aide du tableau 1 les avantages individuels de l'implication étudiante. Chaque ligne y illustre par des exemples les différentes compétences mobilisées par les activités dans lesquelles la communauté étudiante choisit de s'investir. Les compétences identifiées, par les auteurs précités, sont : la pensée critique, les habiletés générales, le transfert de compétences, les compétences pratiques, le développement cognitif, l'estime personnelle, le sentiment d'appartenance, le développement moral, le développement éthique, le capital social, la réussite et la persistance.

Tableau 1. Compétences individuelles pouvant être améliorées par l'engagement étudiant.

Référence(s)	Compétence améliorée	Exemple
Endo et Harpel 1982 ; Pascarella et al. 1996 ; Kuh, Pace et Vesper 1997 ; Pike 1999 et 2000 ; Pike et Killian 2001 ; Shulman 2002 ; Gellin 2003 ; Kuh, Palmer et Kish 2003 ; Pike, Kuh et Gonyea 2003.	Habiletés générales et pensée critique	Participation à un club de débat ; Participation à des soirées jeu-questionnaire.

Référence(s)	Compétence améliorée	Exemple
Kuh 1993 ; Kuh 1995	Compétences pratiques et transférabilité des compétences	Organisation d'évènements ; Participation à la construction d'un véhicule motorisé pour des compétitions interuniversitaires (Génie).
Astin 1993 ; Anaya 1999 ; Pascarella et Terenzini 2005 ; Pascarella, Seifert et Blaich 2010.	Développement cognitif	Organiser des séances de tutorat.
Bandura et al. 2000 ; Harper et Quaye 2007.	Estime personnelle et sentiment d'appartenance	Sélection dans une équipe sportive ; Participation active à la vie associative.
Evans 1987 ; Liddell et Davis 1996 ; Jones et Watts 1999.	Développement moral et éthique	Projet de recherche ; Action communautaire.
Harper et Antonio 2008.	Capital social	Rencontre d'autres étudiants lors d'un symposium de recherche ; Gestion d'une équipe de bénévole.
Pike, Schroeder et Berry 1997 ; Tross et al. 2000.	Réussite scolaire	Organisation de son emploi du temps.
Tinto 2000 et 2005 ; Bean 2005 ; Bridges et al. 2005.	Persistance	Motivation à rester à l'université.

Ce recensement de littérature nous apprend donc que l'implication étudiante extracurriculaire contribue tout autant au développement des apprentissages des étudiants et des étudiantes. L'engagement étudiant est une plus-value académique, bien qu'extracurriculaire, pour la communauté étudiante. En ce sens, les institutions universitaires devraient fortement encourager l'implication de leurs étudiantes et de leurs étudiants. Le retour sur investissement est double : acquisition de compétences nouvelles par les individus et renforcement du transfert des savoirs acquis en classe vers des compétences pratiques.

1.5 CONCLUSION

Grâce à la démarche multidimensionnelle de Fredericks, Blumenfeld et Paris (2004), nous avons démontré qu'une analyse multifactorielle parvenait à relier la diversité des avantages de l'engagement étudiant. Pour commencer, la démarche multidimensionnelle établit les trois aspects caractéristiques des individus : comportemental, émotionnel et cognitif. Sur cette base, nous avons montré que l'engagement étudiant avait un effet direct sur son implication en cours, sur son attachement à l'institution et sur ses performances en classe.

Cette étude nous a aussi permis d'établir les bénéfices structurels de l'engagement étudiant, c'est-à-dire pour la collectivité, son institution universitaire et pour l'individu lui-même. L'implication étudiante joue un rôle dans la rétention de la communauté étudiante, dans l'image de marque de l'université, sur le marché du travail et au niveau du développement de compétences individuelles.

Cette recherche démontre clairement la nécessité d'une valorisation et d'une reconnaissance institutionnelle de l'implication étudiante. Les établissements universitaires devraient donc tous se munir de politiques de reconnaissance de l'implication étudiante. En effet, la communauté étudiante impliquée dans la vie universitaire engage son temps personnel et son temps d'étude. Le coût pour cette communauté étudiante est donc énorme, notamment quant au temps donné en implication étudiante qui aurait pu être mis dans les études ou dans la vie personnelle de la personne impliquée. Étant donné les gains pour l'institution universitaire et pour la collectivité ainsi que l'acquisition d'expertise de cette communauté étudiante, ces activités extracurriculaires devraient être reconnues.

2. ÉTAT DES LIEUX DE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT PAR L'ADMINISTRATION DES UNIVERSITÉS AU QUÉBEC

2.1 SOMMAIRE

À présent, nous allons dresser un état des lieux des pratiques de reconnaissance de l'engagement étudiant au sein de quatorze universités québécoises. Aux termes de nos recherches, cinq universités présentaient une politique officielle de reconnaissance de l'engagement étudiant et huit universités reconnaissaient l'engagement étudiant par le biais d'une ou plusieurs modalités qui découlaient des services aux étudiants et aux étudiantes ou de l'administration même de l'université. Avant de détailler les résultats de la recherche, il est essentiel de définir quelques termes.

Caucus

17 et 18 juin 2017

Prix : Modalité de reconnaissance de l'engagement étudiant. Un prix est octroyé sous une forme monétaire à un étudiant ou à une étudiante dans le cadre d'un programme ou d'une politique de reconnaissance de l'engagement étudiant.

Attestation officielle : Modalité de reconnaissance de l'engagement étudiant. L'attestation officielle est une forme papier reconnaissant l'engagement étudiant d'un étudiant ou d'une étudiante dans le cadre d'un programme ou d'une politique de reconnaissance de l'engagement étudiant.

Octroi de crédits : Modalité de reconnaissance de l'engagement étudiant. L'octroi de crédits fait référence à l'ajout de crédits universitaires au dossier de l'étudiant ou de l'étudiante dans le cadre d'un programme ou d'une politique de reconnaissance de l'engagement étudiant.

Mention : Modalité de reconnaissance de l'engagement étudiant. La mention au relevé de notes d'un étudiant ou d'une étudiante de son implication étudiante dans le cadre d'un programme ou d'une politique de reconnaissance de l'engagement étudiant.

Politique : Terme désignant une politique officielle et reconnue par l'administration d'une université. Une politique de reconnaissance de l'engagement étudiant est alors soutenue par le corps enseignant et la direction de l'université.

Programme : Terme désignant l'ensemble des projets en place dans une université afin de reconnaître l'engagement étudiant. Ces programmes peuvent découler de l'administration de l'université, des services aux étudiants et aux étudiantes ou d'autres cérémonies et fonds dédiés à cette finalité.

Le tableau 2 présente l'ensemble des universités québécoises recensées dans la présente recherche et les modalités de reconnaissance qu'elles ont mises en place au sein de leur institution respective. Il permet aussi d'identifier rapidement les universités qui possèdent ou non une politique ou un programme de reconnaissance de l'engagement étudiant. Sur les 14 universités recensées, cinq ont une politique officielle de reconnaissance de l'engagement étudiant, sept sont dotées d'un programme quelconque de reconnaissance de l'engagement étudiant et deux ne possèdent ni un ni l'autre. L'attestation est la modalité de reconnaissance la plus fréquente et la mention au relevé de notes est la modalité de reconnaissance la moins fréquente. Par ailleurs, bien que les modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant se recoupent entre les universités, leur mode d'attribution diffère grandement. Nous discuterons donc au sein de la section 2.2 des critères d'admissibilité, des processus nominatifs et des différents détails qui distinguent les procédures de reconnaissance de l'engagement étudiant entre les universités.

Tableau 2. Sommaire présentant la présence ou non d'une politique ou d'un programme de reconnaissance de l'engagement étudiant et les différentes modalités

qui en découlent dans les universités québécoises en 2016. Le symbole X signifie la présence de la modalité évaluée et compte pour une valeur numérique égale à 1.

Université	Politique	Programme	Attestation	Crédits	Prix	Mention
UConcordia		X			X	
UL	X		X	X		X
UdeM	X		X	X	X	
UMcGill		X	X			
UdeS		X	X		X	
UQAM		X			X	X
UQO						
UQAR	X		X	X		
UQTR	X			X		X
UQAT	X					
UQAC	X		X	X		
ETS		X	X			X
POLY		X	X			
HEC		X			X	
TOTAL	5	7	8	5	5	3

2.2 PROGRAMMES ET POLITIQUES DANS LES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

2.2.1 Université Concordia

L'Université Concordia reconnaît l'engagement étudiant par l'entremise du « Engaged Scholar Awards » (Concordia University 2017). Les récipiendaires de ce prix distinctif se sont démarqués par une contribution engagée auprès de l'Université et de différents partenaires communautaires reconnus. Le prix est remis annuellement à une seule personne ou à un seul groupe de la communauté étudiante. Il s'agit du seul programme de reconnaissance de l'engagement étudiant de la part de l'administration universitaire.

Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Avoir rempli le formulaire d'application en ligne
- Avoir soumis une lettre justificative de l'engagement

Caucus

17 et 18 juin 2017

- Avoir soumis une lettre d'un ou d'une membre du corps professoral ou d'un partenaire ou d'une partenaire témoignant de l'importance et de l'impact de l'engagement pour la communauté

La nomination des candidatures au prix de reconnaissance s'effectue par un comité coordonné par le Bureau de l'engagement communautaire («Office of Community Engagement») (Concordia University 2017). La composition du comité n'est pas mentionnée. Les critères d'évaluation sont l'impact sur la communauté et l'impact sur le parcours universitaire. Les nominations sont envoyées par courriel et le prix est remis à la fin du trimestre d'hiver. À titre d'exemple, en 2016, trois femmes ont reçu le prix pour leur documentaire «On life and living» développé en collaboration avec l'organisme «AIDS Community Care Montreal» (Concordia University 2017).

2.2.2 Université Laval (UL)

Depuis 1983, l'Université Laval reconnaît le caractère formateur de la participation étudiante à la vie universitaire (UL 2006). Elle a d'ailleurs réformé sa politique à ce sujet en 2006. La nouvelle politique permet l'octroi de 3 crédits universitaires, l'émission d'une lettre d'attestation de l'implication étudiante et l'ajout d'une mention au relevé de notes. Les types d'activités reconnues par l'Université sont la contribution à la vie associative, l'organisation d'événements et la gestion de projets (UL 2006). Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Contribution concrète de l'implication sur la communauté
- Avoir complété au moins 135 heures d'implication pertinentes quant à la valeur formatrice
- L'engagement ne doit pas être lié au secteur d'études
- Avoir une attestation de l'engagement signée par une personne-ressource
- Ne pas avoir reçu de compensation financière

Les candidatures sont déposées au Bureau de la vie étudiante et acheminées à un comité d'évaluation. La composition du comité d'évaluation n'est pas mentionnée dans la politique (UL 2006). L'octroi d'une ou plusieurs modalités de reconnaissance est laissé à la discrétion du jury. Les critères d'évaluation sont l'authenticité des renseignements fournis, la qualité de la réflexion critique, la qualité de l'analyse et de la synthèse, la démonstration de la valeur formatrice de l'implication, la qualité de la langue ainsi que la présentation générale du rapport.

En plus de cette politique, le Bureau de la vie étudiante organise aussi le Gala de la vie étudiante, une activité annuelle qui récompense les étudiants et les étudiantes avec des prix pour une vingtaine de catégories (BVE 2017).

Il est toutefois à noter, dans le cas de l'Université Laval, que des amendements majeurs seront fait à la politique de reconnaissance de l'engagement étudiant lors de l'automne 2017.

2.2.3 Université de Montréal (UdeM)

L'Université de Montréal a adopté en 2014 une nouvelle politique de reconnaissance de l'engagement étudiant lors d'une Assemblée universitaire (UdeM 2014). La politique 20.12 vise à reconnaître le caractère formateur de l'engagement étudiant dans des activités para-académiques. L'université possède trois modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant : l'attestation officielle, l'octroi de trois crédits de cours et le prix de fin d'études (UdeM 2014). Les critères d'admissibilité varient selon le type de reconnaissance demandé. Pour l'attestation officielle, les critères d'admissibilité sont la soumission d'un formulaire avant les dates butoirs (1^{er} décembre ou 1^{er} avril) ainsi que la soumission d'une description brève de l'engagement et de son appréciation critique.

Pour l'octroi de crédits universitaires, les critères d'admissibilité sont la soumission du formulaire de demande avant les dates butoirs (1^{er} décembre et 1^{er} avril), le cumul d'au moins 135 heures d'engagement volontaire, la soumission d'un rapport synthèse ainsi que la soumission d'une lettre de recommandation d'une personne ayant été témoin de l'engagement et d'une lettre de recommandation d'un cadre académique de la part d'une personne du corps professoral.

De plus, l'octroi de crédits universitaires est conditionnel à l'acceptation du doyen ou de la doyenne de la faculté d'où est issu le candidat ou la candidate. Les critères d'admissibilité pour le prix de fin d'études sont la soumission de deux lettres d'appui, la soumission d'une présentation détaillée de l'engagement et le fait d'être finissant ou finissante de son cycle d'études.

Le prix de fin d'études est donné annuellement à un candidat ou une candidate au premier cycle et à un candidat ou une candidate aux cycles supérieurs (UdeM 2014). Les dossiers d'application sont évalués par un comité qui est chargé de recommander au vice-rectorat aux affaires étudiantes les candidats intéressants et les candidates intéressantes. Le vice-rectorat responsable des affaires étudiantes est responsable de l'application de la politique et de la nomination des lauréats et des lauréates. Le jury du comité d'évaluation est composé des membres votantes et des membres votants suivants :

- Deux membres élus ou élues par la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)
- Une personne membre de l'Association des étudiants et étudiantes de la faculté d'éducation permanente (AGÉÉFEP)
- Un représentant ou une représentante des Services aux étudiants [et aux étudiantes] (SAÉ)
- Trois membres du corps professoral nommés ou nommées par le rectorat
- Un représentant ou une représentante du recteur ou de la rectrice agissant comme secrétaire (UdeM 2014).

Caucus

17 et 18 juin 2017

Les critères d'évaluation sont la qualité de la contribution, le degré d'initiative, l'intensité de l'engagement, la mise en action des capacités de synthèse et d'analyse, l'acquisition de compétences, de connaissances ou d'aptitudes, la mise en pratique d'un esprit critique et la qualité de la présentation du dossier déposé. Le jury peut recommander un étudiant ou une étudiante à l'une ou à l'autre des modalités de reconnaissance même si ce dernier ou cette dernière n'en a pas fait la demande.

2.2.4 Université McGill

Une seule forme de reconnaissance par l'administration de l'Université McGill a été recensée. Il s'agit de l'émission d'une lettre de reconnaissance signée par le décanat. Cette attestation s'accompagne d'un dédommagement des frais de transport par le Service de transport de Montréal (STM) (McGill University 2016). Afin d'obtenir une telle reconnaissance, les étudiants et les étudiantes doivent accomplir en moyenne trois à quatre heures par semaine de bénévolat reconnues par l'université sur une période allant de trois à six mois. Un minimum de 40 heures d'engagement communautaire est nécessaire. Le programme de reconnaissance fait partie de la Trousse d'action communautaire qui offre des occasions de bénévolat à la communauté étudiante de l'Université McGill (McGill University 2016).

2.2.5 Université de Sherbrooke (UdeS)

Sans avoir adopté de politique officielle, l'Université de Sherbrooke « reconnaît la valeur formatrice de l'engagement bénévole des étudiantes et des étudiants au sein des activités ou organismes de l'Université. » (UdeS 2016b). Ainsi, l'Université remet des attestations officielles pour la participation étudiante.

Les critères d'admissibilité sont d'avoir participé de manière active et bénévole dans l'organisation d'un événement, dans un regroupement étudiant ou dans la représentation de l'université lors d'un concours ou d'un jeu. Le processus nominatif n'est pas détaillé, mais les applications sont évaluées par les Services à la vie étudiante. Les attestations sont émises par ces derniers en conformité avec le vice-rectorat aux affaires internationales et à la vie étudiante (UdeS 2016b).

Par ailleurs, l'université remet annuellement des prix aux étudiantes et aux étudiants s'étant démarqués par un engagement exceptionnel dans la communauté universitaire. Ces prix sont remis lors du Défi étudiant. Toute personne de la communauté universitaire de Sherbrooke peut soumettre une candidature, que ce soit la sienne ou non. Ensuite, un comité composé de jurés et de jurées provenant des Services à la vie étudiante et de membres provenant de différentes facultés s'attèlent à sélectionner les lauréats et les lauréates dans les différentes catégories (UdeS 2016b). À titre d'exemple, en 2016, Mme Alice Boulet a reçu le prix « Polyvalence » pour son implication dans le comité Droit Vert l'Avenir, pour sa participation dans l'organisation de la Quinzaine du développement durable, pour son engagement dans l'organisme Sac à mots, pour l'organisation de conférences et pour avoir été la présidente fondatrice du comité de droit notarial (UdeS 2016a).

2.2.6 Université du Québec à Montréal (UQAM)

L'Université du Québec à Montréal ne possède pas de politique officielle de reconnaissance de l'engagement étudiant. Or, elle a un programme de reconnaissance de l'implication étudiante. Ce dernier offre des bourses dans deux catégories : « Personnalité » et « Projet » (UQAM 2016).

Au total, cinq bourses totalisant 9 500 \$ sont attribuées dans la catégorie « Personnalité » et quatre bourses totalisant 5 000 \$ sont attribuées dans la catégorie « Projet » (UQAM 2016). Un concours a lieu chaque trimestre d'automne et d'hiver. Les candidatures se font via le répertoire des bourses d'études. Les bourses sont aussi accessibles pour les étudiantes et les étudiants de l'École des sciences de la gestion (ESG-UQAM). Une mention sur le diplôme est également ajoutée lorsque les étudiants et les étudiantes reçoivent une reconnaissance.

Les critères d'évaluation pour le volet « Personnalité » sont les suivants : l'équilibre entre l'engagement, la réussite scolaire et les qualités personnelles, la responsabilité et le leadership, les réalisations et leurs retombées dans la communauté, la constance et le caractère multidisciplinaire. Pour le volet « Projet », les critères d'évaluation sont la pertinence, le caractère novateur, l'envergure, le rayonnement, la portée éducative et la recherche et le financement dudit projet. Le processus nominatif n'est pas mentionné.

2.2.7 Université du Québec en Outaouais (UQO)

L'université ne possède pas de programme ou de politique reconnue par l'établissement pour soutenir l'engagement étudiant.

2.2.8 Université du Québec à Rimouski (UQAR)

L'Université du Québec à Rimouski est dotée d'une politique de reconnaissance de la participation étudiante aux activités universitaires. L'université comprend deux modalités de reconnaissance : l'attestation officielle et l'attribution de crédits universitaire (UQAR 1996). Les critères d'admissibilité pour l'attestation officielle sont d'avoir effectué au moins 90 heures d'implication au sein d'une ou de plusieurs organisations, de soumettre un rapport synthèse de l'engagement et de fournir des lettres d'attestation pour chaque organisme où l'engagement a été effectué.

En ce qui concerne les critères d'admissibilité pour l'attribution de crédits universitaires, les étudiants et les étudiantes doivent remplir le formulaire pour faire la demande, rédiger un rapport synthèse, avoir un suivi hebdomadaire par un répondant ou une répondante de l'organisme choisi ou des organismes choisis sur une période de deux mois et fournir une lettre d'attestation de chaque organisme avec lequel l'engagement a été effectué. Les demandes transitent par le Service aux étudiants [et aux étudiantes] (UQAR 1996).

2.2.9 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

L'Université du Québec à Trois-Rivières a une politique de reconnaissance de l'engagement étudiant. Cette politique intitulée « Valorisation de l'engagement étudiant dans la communauté » se décline en deux modalités de reconnaissance : l'attribution de crédits et la mention au relevé de notes (UQTR 2010).

L'attribution de crédits s'effectue par la reconnaissance d'acquis de l'engagement étudiant dans la communauté lors du cheminement au premier cycle. Les critères d'admissibilité sont d'avoir cumulé au moins 135 heures d'engagement au cours d'une ou de plusieurs sessions académiques, d'être étudiant ou étudiante au premier cycle lors de l'engagement et qu'il s'agisse d'un engagement bénévole qui ne fait pas partie du cursus universitaire.

La mention de l'engagement étudiant au relevé de notes s'obtient à tous les cycles d'études. Les critères d'admissibilité sont le cumul de plus de 90 heures d'engagement au cours d'une ou de plusieurs sessions académiques et qu'il s'agisse d'un engagement bénévole qui ne fait pas partie du cursus universitaire. Le candidat ou la candidate doit également déposer une fiche descriptive des activités effectuées et une lettre d'appui de l'organisme. L'application de la politique relève du décanat des études de premier cycle. Le Service aux étudiants [et aux étudiantes] et le bureau du registraire sont mandatés de la mise en application de la politique (UQTR 2010).

2.2.10 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Le programme de valorisation de l'implication étudiante de l'Université de Québec à Chicoutimi se décline en deux modalités : l'attestation officielle et l'attribution de crédits universitaires. La « Procédure relative à la reconnaissance de l'implication des étudiants à la vie institutionnelle » donne accès à l'attestation officielle. Les critères d'admissibilité sont de fournir un rapport synthèse, une attestation de l'engagement ainsi que le formulaire correspondant, d'avoir complété un minimum de 45 heures d'implication et que les activités d'engagement contribuent au rayonnement de l'UQAC ou qu'elles s'adressent à la communauté universitaire. Les activités d'engagement ne peuvent pas non plus être rémunérées. (UQAC 2009a). Les demandes sont évaluées par le responsable de la vie étudiante et les attestations sont émises par le directeur des Services aux étudiants [et aux étudiantes] (UQAC 2009a).

Grâce à la « Procédure relative à la reconnaissance de la participation à la valeur formatrice des étudiants [et des étudiantes] à la vie institutionnelle », des crédits universitaires sont octroyés à la communauté étudiante engagée. Encore une fois, les activités d'engagement ne doivent pas être rémunérées et elles doivent s'adresser à la communauté universitaire ou contribuer au rayonnement de l'UQAC. Un minimum de 135 heures d'implication est demandé, tout comme une lettre de son directeur ou de sa directrice pour permettre

Caucus

17 et 18 juin 2017

l'attribution de crédits universitaires ainsi qu'un rapport synthèse, une attestation de l'engagement et le formulaire correspondant. UQAC 2009 b).

Les dossiers de candidature sont évalués par un comité composé d'un représentant ou d'une représentante du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, de deux membres du corps enseignant, d'un étudiant ou d'une étudiante de premier cycle, d'un étudiant ou d'une étudiante de cycles supérieurs, du directeur ou de la directrice des services aux étudiants [et aux étudiantes] ainsi que d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice du décanat des études. Le comité peut aussi référer la candidature à l'attestation officielle. Si le dossier est accepté, le Décanat concerné doit acheminer au Bureau du registraire l'addition du cours 3EDU001 au dossier de l'étudiant ou de l'étudiante en question (UQAC 2009 b).

2.2.11 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

L'université octroi une fois par année des bourses qui proviennent de partenariats avec la Corporation de développement de l'enseignement supérieur de la Vallée-de-l'Or, lors d'un gala de reconnaissance (UQAT 2017). Ces bourses proviennent essentiellement de commanditaires. Il existe une bourse de contribution à la vie étudiante, uniquement disponible pour les étudiants et les étudiantes du campus de Val-d'Or, ainsi que la bourse « Engagement - Jack Nadon », une bourse de reconnaissance de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante dans le milieu communautaire ou social (UQAT 2017). L'étudiant ou l'étudiante qui souhaite appliquer doit remplir un formulaire en ligne, et doit joindre une lettre de référence de l'organisme ou du groupe ou des organismes ou des groupes pour lesquels il ou elle a effectué du bénévolat (UQAT 2017).

2.2. 12 École Polytechnique de Montréal

L'école Polytechnique de Montréal reconnaît l'implication étudiante notamment par le biais de son programme Action-Poly. Depuis peu, le programme est divisé en quatre niveaux d'implication, bronze, argent, or et platine. Les niveaux de reconnaissance comportent chacun des critères différents, toutefois, il est à noter que la reconnaissance platine est réservée aux étudiantes et aux étudiants finissants au baccalauréat et aux cycles supérieurs. (École Polytechnique de Montréal 2017a). Les critères suivants sont utilisés lors de la sélection des dossiers de candidatures :

- Bronze : s'être impliqué à Polytechnique lors d'au moins deux sessions complètes et obtenir une lettre de recommandation d'un directeur ou d'une directrice du comité, de la société technique ou de l'organisation dans laquelle l'étudiant ou l'étudiante était impliqué ;
- Argent : avoir la reconnaissance bronze ou satisfaire les critères d'admissibilité de cette dernière et occuper un poste officiel lors d'au moins deux sessions complètes au sein d'un comité, d'une société technique ou d'une organisation dans laquelle elle ou il s'est impliqué ;
- Or : avoir la reconnaissance argent ou satisfaire les critères d'admissibilité de cette dernière et démontrer une contribution à la communauté et à la vie étudiante ;

Caucus

17 et 18 juin 2017

- Platine : Avoir la reconnaissance or ou satisfaire les critères d'admissibilité de cette dernière, obtenir son diplôme (premier cycle ou cycles supérieurs) dans l'année, démontrer une variété d'implications ou d'expertise dans un domaine en particulier, démontrer une implication continue dans le temps, où le transfert des connaissances et la pérennité occupent une place importante et démontrer un dévouement et un impact concret sur la communauté. (École Polytechnique de Montréal 2017a)

Lorsqu'un étudiant ou une étudiante obtient une mention et qu'il ou qu'elle souhaite appliquer pour le niveau suivant, il n'est pas nécessaire de démontrer à nouveau que le candidat ou la candidate remplit les critères associés à celle-ci. Le dossier de candidature doit être composé d'un formulaire d'identification, d'une lettre de présentation et selon le programme de reconnaissance, les documents suivants :

- Bronze : une description des implications et une lettre de recommandation ;
- Argent : une description de la ou des fonction(s) officielle(s) du candidat ou de la candidate ;
- Or : une lettre d'une page démontrant la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante à la vie étudiante et à la communauté ;
- Platine : un relevé de notes récents ou une attestation confirmant que l'étudiante ou l'étudiant est finissant ou finissante pour l'année en cours et une lettre d'au moins deux pages démontrant le dévouement du candidat ou de la candidate à la vie étudiante et l'impact concret qu'il ou qu'elle a eu sur la communauté.

Le dossier sera évalué par un comité de sélection composé d'un représentant ou d'une représentante de l'association des étudiants de Polytechnique, d'un représentant ou d'une représentante de l'association des étudiants de cycles supérieurs de Polytechnique, d'un représentant ou d'une représentante d'une société technique, de la coordonnatrice ou du coordonnateur à la vie étudiante du service aux étudiants et aux étudiantes, d'un ou d'une membre du corps professoral et d'un ou d'une membre de la direction des études de l'ingénieur (École Polytechnique de Montréal 2017a).

L'École Polytechnique permet également, pour les exécutantes et les exécutants élus de l'Association des étudiants de Polytechnique, d'avoir des crédits d'implication hors-cheminement afin d'alléger une session par année. L'article 13.10 du Règlement des études du baccalauréat en ingénierie précise ainsi que l'étudiant ou l'étudiante qui réalise un stage d'implication étudiante peut s'inscrire à un maximum de 9 crédits de cours (École Polytechnique de Montréal 2017b).

2.2.13 École des technologies supérieures (ÉTS)

L'École des technologies supérieures reconnaît l'engagement étudiant par un programme appelé Génie+ [63]. Le programme a vu le jour grâce à la direction qui souhaitait encourager ses étudiants et ses étudiantes s'impliquer dans la communauté. La modalité de reconnaissance est une mention de l'engagement étudiant au relevé de notes. Les Services aux étudiants [et aux étudiantes] évaluent les dossiers de candidatures. En 2015-2016, 319

Caucus

17 et 18 juin 2017

étudiants ou étudiantes ont reçu une mention et 56 d'entre eux et d'entre elles ont reçu un parchemin honorifique (attestation) provenant de la Direction générale pour avoir cumulé plus de 3 mentions (École de technologie supérieure 2016)

2.2.14 Hautes études de commerce de Montréal (HEC Montréal)

L'école des Hautes études de commerces de Montréal valorise l'implication étudiante par le biais d'un concours annuel. Ce concours se termine par l'attribution de prix dans huit catégories différentes. Ces prix sont collectifs (groupes d'intérêts, associations, équipe, comité, etc.) ou individuels.

Les critères d'admissibilité sont d'avoir réalisé ou participé à une activité reconnue par le HEC au cours de l'année, de ne pas avoir été rémunéré, d'être inscrit ou inscrite à au moins un trimestre durant la période d'implication, de déposer un dossier dûment complété au Service aux étudiants [et aux étudiantes] avant la date butoir et de permettre à l'École de diffuser un résumé des réalisations primées et l'identité des finalistes.

L'engagement dans la communauté ou dans la vie institutionnelle sont toutes les deux pris en compte. Les catégories de nomination sont les activités ayant favorisé l'accueil et l'intégration des étudiants et des étudiantes ; les activités ayant favorisé le développement professionnel des étudiants et des étudiantes ; l'activité socio-culturelle de l'année ; la nouvelle activité, le membre le plus dévoué ou la membre la plus dévouée ; l'équipe-projet de l'année ; le président ou la présidente de l'année ; la bénévole féminine ou le bénévole masculin de l'année.

Pour les quatre premières catégories, un jury formé de la direction est mandaté pour choisir les lauréats et les lauréates. Pour la cinquième catégorie, il est laissé à la discrétion des différents regroupements étudiants. Pour catégories six à huit, les lauréates et les lauréats sont choisis par les Services aux étudiants [et aux étudiantes]. Les prix de reconnaissance sont remis à un Gala de fin d'année. Les montants donnés ne sont pas mentionnés (HEC 2016).

2.3 DISCUSSION SUR LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Aux termes des présentes recherches, douze des quatorze universités recensées sont dotées de pratiques et de politiques de reconnaissance de l'engagement étudiant. Cependant, il existe une grande disparité dans les processus de reconnaissance de l'implication étudiante. En effet, plusieurs subtilités subsistent et sont propres à chaque université. Par exemple, l'Université de Montréal a une politique inclusive sur l'attribution de crédits universitaires qui s'applique à la fois aux étudiants et aux étudiantes de premier cycle qu'aux étudiants et aux étudiantes de cycles supérieurs contrairement à l'Université du Québec à Trois-Rivières dont l'attribution de crédits universitaires n'est applicable qu'au premier cycle. Ces différences sont nombreuses entre les institutions d'enseignement supérieur et trop peu de données existent pour évaluer les meilleures pratiques.

Il est alors conseillé lors de l'implémentation de politiques de reconnaissance de l'engagement étudiant d'évaluer le but de cette reconnaissance et d'énoncer des critères d'admissibilité clairs et ouverts à toute la communauté universitaire tout en ayant un processus nominatif transparent permettant la rétroaction. Par ailleurs, l'information concernant les différentes modalités de reconnaissance est rarement centralisée. Ainsi, l'accès aux programmes de reconnaissance est souvent périlleux et pourrait constituer un obstacle à l'engagement étudiant.

Cette analyse des politiques de reconnaissance de l'engagement étudiant nous a permis d'établir la diversité des pratiques en la matière. À ce stade, aucune donnée quant à l'efficacité des diverses pratiques n'a été colligée. Une recherche plus approfondie sur les types de pratiques et de politiques ainsi que sur leurs impacts en termes d'implication étudiante nous aiderait à identifier les meilleures pratiques de valorisation et de reconnaissance.

Dans ce sens, nous avons réalisé une enquête de terrain au sein des associations étudiantes, que nous analysons dans la section suivante. L'objectif est d'identifier les pratiques internes aux associations, qui semblent résoudre les difficultés rencontrées par la communauté étudiante engagée : précarité financière, parcours d'étude en suspens, ressource humaine et facteur temps.

3. RÉPERTOIRE DES MEILLEURES PRATIQUES DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT PAR LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES GÉNÉRALES DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Afin d'évaluer qualitativement les meilleures pratiques en termes de reconnaissance de l'engagement étudiant dans les associations étudiantes de campus, un sondage leur a été distribué (ANNEXE I). Seulement six associations étudiantes ont répondu au sondage : La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), l'Association des étudiants des cycles supérieurs de la Polytechnique (AÉCSP), la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), l'Association des étudiants et étudiantes de Laval inscrit aux études supérieures (AÉLIÉS), l'Association générale étudiante de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEUQTR) et le Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS). La subjectivité des réponses et le faible taux de répondants et de répondantes ne permettent pas de réaliser une analyse rigoureuse des données. Néanmoins, un portrait de pratiques de valorisation de l'engagement étudiant répondant aux besoins de la communauté étudiante a pu être dessiné. Nous en avons recensé trois : bourse et subvention de projets, compensation financière, événement de reconnaissance.

Dans un premier temps, la CADEUL et la FAÉCUM incitent l'engagement étudiant en octroyant des bourses et des subventions aux projets soumis par leurs membres respectifs. La FAÉCUM se démarque notamment par un programme de bourses d'implication étudiante régi par un guide d'attribution des bourses et des subventions (FAÉCUM 2016). Le financement de ce programme provient du Fond de bourses de la FAÉCUM. La CADEUL a aussi une politique de subventions et de commandites qui vise à « favoriser et à soutenir l'Implication étudiante » (CADEUL 2015). Le financement de ces activités provient des intérêts d'un fonds créé à cette intention et du budget de l'association étudiante. Le REMDUS ainsi que l'AGEUQTR financent aussi les projets étudiants. Bref, l'octroi de bourses et de subventions est une méthode qui semble favoriser l'engagement étudiant.

Dans un second temps, les exécutant ou les exécutante d'une association étudiante de campus consacre beaucoup de temps à leurs tâches para-universitaires pendant leurs études. Ainsi, plusieurs associations offrent une compensation financière à leur exécutif. Cette compensation n'est que rarement égale aux nombreuses heures d'implication, mais elle permet néanmoins à l'étudiant ou à l'étudiante de bénéficier d'une forme de salaire pour ses activités quotidiennes. Cette pratique de compenser financièrement serait, selon les associations de campus, un facteur non négligeable pour stimuler l'engagement étudiant. Elle permettrait à la communauté étudiante engagée de sortir d'une certaine forme de précarité dans laquelle elle se trouve malgré les heures dédiées à la communauté

Caucus

17 et 18 juin 2017

universitaire dans son ensemble. La garantie d'une compensation favoriserait aussi une plus grande implication de la part des étudiantes et étudiants.

Dans un troisième temps, certaines associations organisent des événements de remerciement. Ces événements ont pour but de souligner l'engagement de personnes s'étant distinguées dans la communauté. Par exemple, l'AECSO organise deux fois par année un souper de remerciement aux bénévoles. Ces soupers sont entièrement financés par l'association étudiante et sont ouverts à l'ensemble des bénévoles ayant participé à au moins une activité durant le semestre précédant le souper. La FAECUM organise également des soirées pour remercier leurs bénévoles, suite à au moins une participation de la personne lors d'un événement. La CADEUL, l'AEIÉS et la FAECUM contribuent quant à eux au « Gala de reconnaissance de l'implication étudiante » qui remet des prix à ceux et celles qui se sont démarqués par leur engagement. Le REMDUS organise aussi des galas. Ces événements sont valorisants pour les bénéficiaires et seraient des incitatifs à l'engagement de la communauté étudiante.

Ce recensement des pratiques internes aux associations étudiantes de campus nous a permis de reconnaître la nécessité de pratiques de valorisation de l'engagement étudiant afin d'encourager l'implication des étudiantes et des étudiants au sein de leur communauté universitaire. Nous avons mentionné que le coût de l'implication, notamment en termes de temps investi, pouvait être lourd pour les étudiants et les étudiantes. C'est pourquoi il est important de réfléchir à des mesures pour pallier à ses désavantages, afin de continuer à encourager cette implication qui profite à tous et à toutes. En effet, comme nous l'avons démontré en première partie, le modèle multidimensionnel prouve que l'implication profite autant aux étudiants et aux étudiantes qu'à l'institution universitaire, au secteur privé et à la collectivité.

La nécessité d'avoir des politiques de valorisation au sein des associations de campus se fait donc aussi criante que celles au sein des institutions universitaires. La mesure qui semble favoriser l'engagement et résoudre un des obstacles majeurs rencontrés par la communauté étudiante engagée, serait la compensation financière.

CONCLUSION

L'engagement de la communauté étudiante au sein de sa communauté universitaire est fortement facilité par des politiques et des pratiques de reconnaissance de la part des institutions universitaires. En effet, ils et elles consacrent un temps « extra » à leurs activités para-universitaires ; ils et elles « risquent » leur parcours universitaire ; ils et elles ne disposent pas des ressources financières correspondant à leur investissement. Il s'agit là d'obstacles à l'engagement de la communauté étudiante.

Or, comme nous l'avons montré dans la première partie, l'implication étudiante est une plus-value considérable pour les institutions universitaires, pour la collectivité et pour les étudiantes et les étudiants. Le gain pour les universités se traduit par un meilleur taux de rétention de la communauté étudiante et de réussites ainsi qu'en une meilleure image de marque. Nous avons aussi montré que des étudiants impliqués et des étudiantes impliquées étaient plus enclins et plus enclines à faire des dons à leur *alma mater*. Les secteurs privés et de l'emploi sont séduits par les expériences para-universitaires acquises par la communauté étudiante engagée. Quant à cette dernière, elle a acquiert par l'engagement un certain nombre de compétences extra-muros qui lui permettent de performer en cours ainsi que de se diversifier.

La majorité des universités québécoises sont dotées de politiques et de pratiques de reconnaissance de l'engagement étudiant. Cependant, la difficulté d'accès à l'information quant à ces programmes constitue un obstacle à l'engagement étudiant. Travailler à offrir une plus grande visibilité de ces politiques de reconnaissance rendrait ces programmes de valorisation plus efficaces. En outre, chaque université devrait se munir de telles politiques.

Ce besoin de valorisation tant pour inciter l'implication de la communauté étudiante que pour reconnaître le travail fourni par les étudiants et étudiantes se fait ressentir au sein des associations de campus elles-mêmes. Certaines ont donc mis sur pied des mécanismes de subventions par projets, de compensation financière et d'évènements de remise de prix.

Considérant les gains dont bénéficie la collectivité universitaire en général de l'implication étudiante, il serait essentiel aujourd'hui d'institutionnaliser les politiques de reconnaissance de l'engagement étudiant au sein des établissements universitaires afin d'uniformiser les pratiques sur les campus et d'en implémenter sur les campus n'en ayant aucune.

BIBLIOGRAPHIE

- Anaya, G. 1999. « College impact on student learning: Comparing the use of self-reported gains, standardized test scores and college grades ». *Research in Higher Education* 40(5): 499-526.
- Astin, A. W. 1984. « Student involvement : A developmental theory for higher education ». *Journal of College Student Personnel*, 25(4): 297-308.
- Astin, A. W. 1993. *What Matters in College? Four Critical Years Revisited*. San Francisco : Jossey-Bass
- Bandura, A., Millard, M., Peluso, E. A. et Ortman, N. 2000. « Effects of peer education training on peer educators: Leadership, self-esteem, health knowledge and health behaviors ». *Journal of College Student Development* 41(5): 471-478.
- Bean, J. P. 2005. « Nine Themes of College Student Retention In » : Seidman, A (ed) *College Student Retention: Formula for Student Success* Washington DC : ACE & Praeger: 215-244.
- Berger, J. B. et Milem, J. F. 1999. « The role of student involvement and perceptions of integration in a causal model of student persistence ». *Research in Higher Education* 40(6): 641-664.
- Bridges, B. K. , Cambridge, B. , Kuh, G. D. and Leegwater, L. H. 2005. « Student Engagement at Minority Serving Institutions: Emerging Lessons from the BEAMS Project » *New Directions for Institutional Research* 125. Jossey-Bass: 25-43.
- Bureau de la vie étudiante de l'Université Laval (BVE). 2017. Présentation du gala. <https://www.bve.ulaval.ca/reconnaissance-de-l-implication/gala-de-la-vie-etudiante/presentation-du-gala/>
- Chickering, A. W. et Gamson, Z. F. 1987. « Seven principles for good practice in undergraduate education ». *American Association for Higher Education Bulletin* 39(7): 3-7.
- Coates, H. 2005. « The value of student engagement for higher education quality assurance ». *Quality in Higher Education* 11(1): 25-36.
- Concordia University. 2017. «Office of Community Engagement ». https://www.concordia.ca/offices/oce.html#content-main_wysiwyg
- Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL). 2015. « Politique de subventions et de commandites ». http://doc.cadeul.com/reg/CA_15_02_22_Politique_subventions.pdf

Caucus

17 et 18 juin 2017

Endo, J. J. et Harpel, R. L. 1982. « The effect of student-faculty interaction on students' educational ». *Outcomes Research in Higher Education* 16(2): 115-137.

École Polytechnique de Montréal. 2017a. Action-Poly. <http://www.polymtl.ca/vie-etudiante/programmes-de-reconnaissance/autres-reconnaissances>

École Polytechnique de Montréal. 2017b. *Règlement des études du baccalauréat en ingénierie*.

<https://share.polymtl.ca/alfresco/service/api/node/content/workspace/SpacesStore/03537a9d-af93-4e86-bcf5-46bc436974d8?a=false&guest=true>

École de technologie supérieure. 2016. Génie+. <https://www.etsmtl.ca/genieplus>

Evans, N. J. 1987. « A framework for assisting student affairs staff in fostering moral development ». *Journal of Counseling and Development* 66(4): 191-193.

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM). 2016. « Bourses et subventions ».

<http://www.faecum.qc.ca/services/bourses-et-subventions>

Fredericks, J. A., Blumenfeld, P. C., et Paris, A. H. 2004. « School engagement: Potential of the concept, state of the evidence ». *Review of Educational Research* 74(1) : 59-109.

Gellin, A. 2003. « The effect of undergraduate student Involvement on critical thinking: A meta-analysis of the literature 1991-2000 ». *Journal of College Student Development* 44(6): 746-762.

Goodsell, A. , Maher, M. et Tinto, V. 1992. « Collaborative Learning: A Sourcebook for Higher Education » University Park, PA: National Center on Postsecondary Teaching, Learning and Assessment, Pennsylvania State University.

Harper, S. R. et Quaye, S. J. 2007. « Student organizations as venues for black identity expression and development among african american male student leaders ». *Journal of College Student Development* 48(2): 133-159.

Harper, S. R. and Antonio, A. L. 2008. «Not by Accident: Intentionality in Diversity, Learning, and Engagement» *Creating Inclusive Campus Environments for Cross-Cultural Learning and Student Engagement*:1-18.

Hautes études de commerce de Montréal (HEC Montréal). 2016. « Prix de reconnaissance. Guide pour déposer une candidature ».

http://www.hec.ca/etudiant_actuel/vie-etudiante-et-associative/prix_reconnaissance/guide_etudiant_2015.pdf

Jones, C. E. et Watt, J. D. 1999. « Psychosocial development and moral orientation among traditional-aged college students ». *Journal of College Student Development* 40(2): 125-132.

Caucus

17 et 18 juin 2017

- Kuh, G. D. 1993. « In their own words: What students learn outside the classroom ». *American Educational Research Journal* 30(2): 277-304.
- Kuh, G. D. 1995. « The other curriculum: Out-of-class experiences associated with student learning and personal development ». *Journal of Higher Education* 66(2): 123-155.
- Kuh, G. D., Pace, C. R. et Vesper, N. 1997. « The development of process indicators to estimate student gains associated with good practice in undergraduate education. » *Research in Higher Education* 38(4): 435-454.
- Kuh, G. D., Palmer, M. et Kish, K. 2003. « The Value of Educationally Purposeful Outof- Class Experiences ». In: Skipper, T L and Argo, R (eds) *Involvement in Campus Activities and the Retention of First Year College Students. The First-Year Monograph Series No 36* Columbia, SC: University of South Carolina, National Resource Center for the First Year Experience and Students in Transition, pp 19-34
- Kuh, G. D. 2005a. « Promoting Student Success: What Campus Leaders Can Do ». Bloomington, IN: National Survey of Student Engagement
- Kuh, G. D. 2005b. « Putting Student Engagement Results to Use: Lessons from the Field ». *Assessment Update* 17(1): 12-13.
- Kuh, G. D., Cruce, T. M., Shoup, R., Kinzie, J. et Gonyea, R. M. 2008. « Unmasking the effects of student engagement on first-year college grades and persistence ». *Journal of Higher Education* 79(5): 540-563.
- Kuh, G. D. 2009a. « What student affairs professionals need to know about student engagement ». *Journal of College Student Development* 50(6): 683-706.
- Kuh, G. D. 2009b. « Afterword In: Harper, S R and Quaye, S J (eds) *Student Engagement in Higher Education* ». *New York and London: Routledge*: 313-318.
- Lester, D. 2013. « A review of the student engagement literature ». *Focus on College, Universities and Schools* 7(1).
- Liddell, D. L. et Davis, T. L. 1996. « The Measure of Moral Orientation: Reliability and Validity Evidence ». *Journal of College Student Development* 37(5): 485-493.
- Markwell, D. 2007. « The Challenge of student engagement keynote address at the teaching and learning forum ». *University of Western Australia*: 30-31.
- McGill University. 2016. « Campus Life and Engagement ». <http://www.mcgill.ca/cle/>
- McInnis, C., Griffin, P., James, R. et Coates, H. C. 2001. « Development of the course experience questionnaire ». Canberra, Australia: Department of Education Science and Training.

Caucus

17 et 18 juin 2017

- McInnis, C., Coates, H. C., Jenz, F., Hooper, C. et Vu, T. 2004. « Study Abroad and Study Exchange Systems in Industrialised Countries ». Canberra, Australia: Australian Education International.
- Pascarella, E. T. et Terenzini, P. T. 1991. « How College Affects Students: Findings and Insights from Twenty Years of Research ». San Francisco : Jossey-Bass
- Pascarella, E. T., Edison, M., Nora, A., Hagedorn, L. S. et Terenzini, P. T. 1996. « Influences on students' openness to diversity and challenge in the first year of college ». *Journal of Higher Education* 67(2): 174-195.
- Pascarella, E. T. et Terenzini, P. T. 2005. « How College Affects Students: A Third Decade of Research ». (Vol. 2). San Francisco : Jossey-Bass
- Pascarella, E. T., Seifert, T. A. et Blaich, C. 2010. « How effective are the NSSE benchmarks in predicting important educational outcomes? ». *Change : The Magazine of Higher Learning* 42(1): 16-22.
- Pike, G. R., Schroeder, C. C. et Berry, T. R. 1997. « Enhancing the educational impact of residence halls: The relationship between residential learning communities and first year college experiences and persistence ». *Journal of College Student Development* 38(6): 609-621.
- Pike, G. R. 1999. « The effects of residential learning communities and traditional residential living arrangements on educational gains during the first year of college ». *Journal of College Student Development* 40(3): 269-284.
- Pike, G. R. 2000. « The influence of fraternity or sorority membership on students' college experiences and cognitive development ». *Research in Higher Education* 41(1): 117-139.
- Pike, G. R. et Killian, T. S. 2001. « Reported gains in student learning: Do academic disciplines make a difference? ». *Research in Higher Education* 42(4): 429-454
- Pike, G. R., Kuh, G. D. et Gonyea, R. M. 2003. « The relationship between institutional mission and students' involvement and educational outcomes ». *Research in Higher Education* 44(2): 243-263.
- Scott, G. 2006. « Accessing the student voice: Using CEQuery to identify what retains students and promotes engagement in productive learning in Australian higher education ». Canberra, Australia: Department of Education Science and Training.
- Shulman, L. S. 2002. « Making differences: A table of learning change ». *The Magazine of Higher Learning*. 34(6): 36-44.
- Tinto, V. 2005. « Moving from Theory to Action » In: Seidman, A (ed) *College Student Retention: Formula for Student Success*. Washington DC : ACE & Praeger: 317-33.

Caucus

17 et 18 juin 2017

Tinto, V. 2000. Taking Retention Seriously: Rethinking the First Year of College ». *NACADA Journal*. 19(2): 5-10.

Tross, S. A., Harper, J. P., Osherr, L. W. et Kneidinger, L. M. 2000. « Not Just the Usual Cast of Characteristics: Using Personality to Predict College Performance and Retention ». *Journal of College Student Development* 41(3): 325-336.

Trowler, V. 2010. « Student engagement literature review ». *The Higher Education Academy* 11: 1-15.

Université Laval (UL). 2006. Politique de reconnaissance de l'implication étudiante. (CU-2006-115).

Université de Montréal (UdeM). 2014. Politique de reconnaissance de l'engagement étudiant. (politique 20.12).

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). 2009 a. « Procédure relative à la reconnaissance de l'implication des étudiants à la vie institutionnelle ». (CET-4805).

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). 2009 b. « Procédure relative à la reconnaissance de la participation à la valeur formatrice des étudiants à la vie institutionnelle ». (CET-6614).

Université du Québec à Montréal (UQAM). 2016. « Services à la vie étudiante ». <http://vie-etudiante.uqam.ca/activites-etudiantes/soutien-activites/subventions.html>

Université du Québec à Rimouski (UQAR). 1996. « Politique de services à la collectivité ». (CA-88-1071).

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). 2017. « Formulaire d'application ». http://uqat.ca/bourses_corpo_vd/doc/Formulaire_francais_2017.pdf

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). 2010. « Politique de valorisation de l'engagement étudiant dans la communauté ».

Université de Sherbrooke (UdeS). 2016 b. « Vie étudiante ». <https://www.usherbrooke.ca/etudiants/vie-etudiante/>

Université de Sherbrooke (UdeS). 2016 a. « Lauréats 2016 ». <https://www.usherbrooke.ca/etudiants/vie-etudiante/implication-etudiante/defi-etudiant/laureats-2016/>

ANNEXE 1

Sondage aux associations étudiantes de campus

Q1. Votre organisme reconnaît-il l'engagement étudiant ?

Q2. Si oui, par quelle(s) manière(s) ?

Ex. Bourses de soutien, prêt de matériel, etc.

Q3. Avez-vous un ou plusieurs programme(s) de reconnaissances de l'engagement étudiant ?

Si oui, lequel ou lesquels ?

Q4. Contribuez-vous financièrement à la reconnaissance de l'engagement étudiant ?

Q5. Si oui, de quelle manière ?

ex. prix, gala, bourses, financement, etc.

Q6. Si la contribution est financière, d'où proviennent les sommes allouées ?

Q7. Quelles sont les compensations financières qu'un étudiant ou qu'une étudiante peut obtenir ?

Q8. Quels sont les critères d'admissibilité à votre ou vos programme(s) de reconnaissance de l'engagement étudiant ?

Q9. Quel est le processus nominatif ?

Q10. Êtes-vous en mesure de répondre à toutes les demandes respectant les critères d'éligibilité ? Si non, pourquoi et pour quelle(s) modalité(s) de reconnaissance ?

Q11. Obtenez-vous un soutien quelconque de l'administration de votre Université ou d'un partenaire externe ? Élaborez.

Q12. À votre avis, quelle serait la situation idéale vous permettant de reconnaître l'engagement étudiant ?

Q13. Est-ce que des membres de votre organisme offrent différentes modalités de reconnaissances de l'engagement étudiant ?

Q14. Si oui, lesquelles ?

Caucus

17 et 18 juin 2017

Q15. À votre avis, quelles sont les meilleures pratiques de reconnaissance de l'engagement étudiant dans votre institution (département, association, services aux étudiants, etc.)? Pouvez-vous les nommer et les décrire brièvement ?

Q16. Est-ce qu'une forme de rémunération est perçue par les exécutants ou les exécutantes de votre association étudiante ?

Q17. Si vous avez répondu oui à la question 16, sous quelle forme est octroyée cette rémunération ?

Q18. À combien d'heures par semaine estimeriez-vous le temps travaillé par un exécutant ou une exécutante de votre association étudiante ?